

## **COMMUNIQUE**

### **La loi et la dignité doivent être respectées**

Après plusieurs semaines 11 salariées « dames pipi » à Paris sont sans travail, sans salaires, parce que leur nouvel employeur, la société néerlandaise 2Theloo refuse l'application de la convention collective nationale.

Cette société ayant été retenue par la Mairie de Paris pour une concession, il serait inacceptable que les textes et lois ne s'appliquent pas, la société 2theloo utilisant des artifices juridiques.

Le secrétaire général de FORCE OUVRIERE, Jean-Claude MAILLY, en appelle à la Mairie de Paris pour qu'une solution préservant la dignité et les droits des salariées soit rapidement trouvée.

Paris, le 13 août 2015